

Inter Collectifs Migrants Alpins  
Aux bons soins de S et J-M Flandrin  
Quartier Fondation – Chalvet  
05200 EMBRUN

Monsieur le Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55 rue du Faubourg Saint Honoré  
75008 Paris

Monsieur le Président de la République,

L'Inter Collectifs Migrants Alpins, qui regroupe aujourd'hui 15 organisations citoyennes, se doit de vous alerter sur la « fabrique de clandestins » et la mise en danger de la vie des migrants que provoque l'application du « règlement dit Dublin III ».

Nos départements alpins accueillent avec enthousiasme et professionnalisme des personnes qui ont dû fuir leur pays dans le cadre des dispositifs institutionnels (CAO, CADA, accueil d'urgence) et d'initiatives citoyennes (réseau Welcome, réseau Hospitalité...). Les communes, les associations, les bénévoles et la société civile en général ont prouvé au fil des mois et des années qu'ils étaient capables d'accueillir dignement et dans la durée ces personnes sur le territoire : accueil d'urgence, aides aux besoins fondamentaux, cours de français, conseils à l'insertion, activités, parrainages républicains. Certains réfugiés qui ont obtenu leur statut l'an dernier ont déjà trouvé du travail. Chacun fait sa part ici, et cela nous prouve tous les jours qu'il est possible d'accueillir dignement.

Les personnes accueillies nous montrent à chaque instant leur motivation et leur reconnaissance ; ils apprennent le français, s'investissent dans le bénévolat, tissent de nombreux liens et trouvent leur place dans nos communautés et dans nos vallées. Dans leur parcours de rescapés, ils rencontrent enfin du repos et s'accrochent à l'espoir que cette trêve génère dans leurs vies.

Mais contrairement à ce qui s'était passé l'an dernier pour les demandeurs d'asile en provenance de Calais, l'Etat Français empêche les personnes que nous accueillons aujourd'hui de déposer leur demande d'asile en France. Les accords de Dublin sont invoqués par les Préfets de nos Départements, malgré la marge de manœuvre dont ils disposent légalement. Nous ne comprenons pas cette inégalité de traitements entre les demandeurs d'asile.

Cette nouvelle épreuve est celle de trop pour les demandeurs d'asile dont plusieurs d'entre eux ont entamé une grève de la faim depuis le 10 mai dernier à Embrun dans les Hautes-Alpes. Cette action aussi déterminée que désespérée doit trouver une issue positive de toute urgence.

Vous avez annoncé, lors de votre élection, qu'il est de votre « responsabilité d'entendre la colère, l'anxiété et les doutes... exprimés » lors de votre élection. Vous semblez aussi avoir pris la mesure du drame qui se joue aujourd'hui en Méditerranée et dans les pays d'Afrique dont sont issus ces rescapés qui viennent chercher chez nous la paix. Parce que vous vous êtes engagés à nous écouter « en protégeant les plus fragiles, en organisant mieux les solidarités, en luttant contre toutes les formes d'inégalité ou de discrimination », nous vous demandons que « la France fraternelle » accueille sur nos territoires les migrants « dublinés ».

Cela permettrait aux migrants qui le souhaitent de déposer leur demande d'asile en France là où ils sont accompagnés dans leurs démarches et là où ils ont déjà montré leur capacité à s'intégrer. Leurs témoignages racontent mieux que nos mots combien leurs vies sont en mises en danger par ces retours en arrière. Nous vous invitons à visionner un film court<sup>1</sup> (10') réalisé à Briançon qui montre la force des liens tissés sur ce territoire et la

---

<sup>1</sup> Vous trouverez ce film sur la clé usb que nous avons joint à ce courrier. Vous pouvez aussi le visionner sur ce lien <https://vimeo.com/213479324>

manière dont les traumatismes resurgissent avec la menace de ces renvois dans d'autres pays européens déjà traversés dans des conditions difficiles.

Ce geste d'humanité serait aussi un geste de sagesse si on regarde la question migratoire à l'échelle européenne. L'Italie et la Grèce, nos partenaires européens sont très fragilisés par les arrivées massives de migrants par la mer. Leurs politiques d'asile déjà sous pression pourraient s'écrouler suite aux retours des demandeurs d'asile « dublinés ». L'effort de l'Italie est déjà considérable. Il représente le double de celui de la France si nous tenons compte des PIB par habitant et du nombre de demandeurs d'asile !

Monsieur le Président, nous vous invitons à prendre une mesure forte et exemplaire dès le début de votre mandat en annulant et en faisant cesser les demandes de transferts de « dublinés » que la France a formulées auprès d'un état voisin (11657 en 2015, puis 25963 en 2016... ). Nous serons à vos côtés pour montrer que la France a la capacité d'accueillir dignement ceux qui sont venus chercher la protection et la sûreté chez nous.

Le règlement européen du 26 juin 2013, dit Dublin III, prévoit qu'un pays peut « dédubliner » les demandeurs d'asile en les autorisant à faire leur demande dans un pays européen autre que celui de leur entrée dans l'Union Européenne. L'Allemagne vient de suspendre le renvoi vers la Hongrie des réfugiés passés sur son territoire. La France peut également suspendre le « dublinage », d'autant que notre pays est très loin d'avoir rempli les engagements pris à l'égard de l'Union Européenne, puisque nous avons relocalisé environ 3000 demandeurs d'asile, au lieu des 30000 annoncés.

La France ne peut pas être seulement le « Pays de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen », **mais elle doit être surtout le pays où les droits humains fondamentaux sont respectés. L'Etat doit agir pour donner, à toute personne contrainte de fuir son pays, le droit de trouver asile dans le pays de son choix.**

La situation des mineurs isolés étrangers en France est alarmante : le film « J'ai marché jusqu'à vous » diffusé par la chaîne parlementaire LCP met en évidence que beaucoup d'entre eux sont livrés à eux-mêmes à Marseille, par exemple. L'aide sociale à l'enfance n'est plus en mesure de les accueillir, ils sont la proie des trafiquants, et ne bénéficient pas de la protection à laquelle ils ont droit.

Monsieur le Président, nous vous demandons de prendre des mesures d'urgence, pour faire respecter les droits fondamentaux sur notre sol, et pour offrir la protection à ceux qui sont venus la chercher en France, au péril de leur vie.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

Nom, prénom :

Date :

Adresse :

Signature :

Les collectifs, associations signataires : Chemins Pluriels – La Cimade 05 – Réseau Hospitalité 05 – Réseau Welcome 05 – Un toit, un Droit – Réseau Éducation Sans Frontières 05 – Tous Migrants (Briançonnais) – Icare 05 (Embrunais) – Solidaritat Ubaye – Collectif Aspres sur Buech – Collectif Guillestre – Association Bonvenon – Association Article 1<sup>er</sup> (Sisteron) - Collectif de Solidarité avec les Réfugiés de Sisteron